

Liste des pièces justificatives à fournir à votre dossier de demande de subvention

Pièces complémentaires au dossier de demande de subvention à fournir pour TOUTE demande

- RIB IBAN au nom de l'association datant de moins de 2 mois
- Procès verbal de la dernière assemblée générale de l'association
- Rapport d'activité des actions menées en N-1
- Projets pour l'année à venir
- Compte de résultat N-1 et budget prévisionnel que vous aurez préalablement téléchargés sur le site valdoise.fr
- Solde de trésorerie
- Charte de la laïcité

En complément, pour une première demande pour toutes les associations :

- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE
- Statuts de l'association signés par le Président

Uniquement pour les associations sportives scolaires :

- Numéro d'affiliation à l'UNSS ou USEP pour les associations sportives scolaires

Uniquement pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire :

- Copie de l'arrêté d'agrément « Jeunesse et éducation populaire »

Pièces complémentaires à ajouter au dossier en cas de changement de situation

- Nouveau RIB IBAN au nom de l'association datant de moins de 2 mois ;
- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture y compris en cas de changement des membres du Bureau ;
- Nouveaux statuts ;
- Nouvel avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE
- Attestation d'affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté ou à la Fédération Française Handisport.